



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges et élèves

Question écrite n° 98987

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'éducation à la sexualité au sein des classes d'ULIS collège. L'éducation à la sexualité est une donnée fondamentale qui contribue à bâtir l'estime de soi, le respect mutuel entre les filles et les garçons, à lutter contre les violences et les discriminations et à consolider l'égalité entre les sexes. Les grossesses de mineures sont en grande partie liées à un manque d'informations ou des idées fausses sur la reproduction. Il est donc essentiel de proposer aux mineures des informations objectives qui leur permettent une meilleure lecture des risques. Le rapport relatif à l'éducation à la sexualité préconise la formation des personnels à ces sujets. Dans ce cadre, elle souhaite lui demander quels outils et communication vont être mis en place à destination des enseignants des Ulis-collège pour préparer les jeunes en situation de handicap à leur vie affective et sexuelle.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98987

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8295

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)